

LA VOIX DES CONSOMMATEURS

Chiffres, analyses et décryptages

Éditorial

Énergie



Felix Schneuwly, Head of Public Affairs

L'économie étudie la répartition des ressources, qui sont pour la plupart limitées. Maître mot et fil conducteur du présent numéro : l'efficacité.

En contemplant des bâtiments historiques, il nous arrive souvent de penser ô combien ces constructions étaient bien faites autrefois ; en oubliant que seule une infrastructure bien faite perdure dans le temps. Dans un monde évoluant à une vitesse effrénée, décider de construire des habitations, des rues et des hôpitaux pour l'éternité revient sans doute à jeter beaucoup d'argent par les fenêtres.

À ce sujet, le Conseiller aux États **Joachim Eder** attire notre attention (page 1) sur le fait que les normes de construction au nom de l'efficacité énergétique ne doivent pas se résumer à une bouillie uniforme innovatrice en matière de bâtiments, car dans le domaine de la construction aussi, la technologie progresse rapidement. Controverse quasi inexistante sur la mobilité électrique, en revanche, entre les avis d'**Evi Allemann**, Conseillère nationale et Présidente de l'ATE, et de **François Launaz**, Président d'auto-suisse (page 2). De la conduite autonome à l'approvisionnement en énergie, l'évolution technologique galopante effacera les frontières entre les moyens de transport publics et privés, tout comme les goulots d'étranglement dans l'infrastructure des transports.

En page 3, **Dominik Weber**, porte-parole chez comparis.ch, explique comment la tendance fintech impacte les banques et les clients.

L'hyperactivité de la Berne fédérale en matière de politique de santé changera-t-elle quoi que ce soit aux 4 % de croissance moyenne des coûts par an – j'ose émettre des doutes. **Philip Sommer**, responsable Conseil en santé publique de PwC indique comment il est possible de freiner la croissance du volume en employant des incitations efficaces (page 4).

Efficacité énergétique et habitat

L'efficacité en matière de besoins en énergie, de production d'énergie et de consommation des surfaces contribuera à faire évoluer le parc immobilier dans le sens de la stratégie énergétique. Toutefois, l'ouverture à des solutions nouvelles et innovantes en est une clé essentielle.

Joachim Eder. En adoptant la Stratégie énergétique 2050, la Suisse s'est fixé des objectifs ou, plus précisément, des valeurs indicatives de consommation énergétique pour les prochaines décennies. Il est évident que le parc immobilier jouera un rôle prépondérant pour atteindre cet objectif. Reste que la nouvelle loi sur l'énergie ne changera pas grand chose pour les propriétaires fonciers. Il y a près de trois ans, les cantons s'y étaient d'ores et déjà attelés dans le cadre du Modèle de prescriptions énergétiques (MoPEC 2014).

Pas de bouillie uniforme avec des solutions standard imposées

Selon ces prescriptions, les bâtiments seraient optimisés pour atteindre des besoins en chauffage de plus en plus proches de zéro, voire devenir de petites centrales énergétiques. Malheureusement, la surenchère régulatrice fait oublier que les solutions innovantes requièrent de laisser une certaine latitude aux maîtres d'ouvrage et aux planificateurs. Il conviendrait plutôt de viser des solutions plus diverses, qui permettraient, par exemple, d'intégrer des parcelles voisines dans les réflexions. En lieu et place, on consolide une bouillie uniforme faite de solutions standard par le biais des MoPEC 2014, actuellement en cours d'application. Des solutions qui ne cassent pas toujours des briques, comme le montrent les recommandations concernant les chauffages électriques directs, telles qu'édictees il y a encore 25 ou 30 ans : considérés à l'époque écologiques et propres, ils sont aujourd'hui interdits et doivent être remplacés.

Penser au-delà de son pré-carré

Outre l'efficacité énergétique des bâtiments, la production d'énergie marquera encore plus fortement l'évolution future. Les installations photovoltaïques sont d'ores et déjà courantes pour les nouvelles constructions. Ce qui pose un autre défi : le stockage de l'électricité. À long terme, il ne sera plus possible de déplacer le problème sur les fournisseurs d'électricité. Dans le même temps, des caves pleines de batteries de stockage n'auront aucun sens. La solution pourrait se trouver à mi-chemin, avec l'implication des voisins – à condition que les prescriptions énergétiques tolèrent ce mode de pensée, au-delà du pré-carré de chacun.

Le fait que, malgré un important taux de construction de surfaces habitables, il a été possible de réduire massivement les émissions de CO₂ dans le secteur partiel des combustibles ces dernières années, montre bien que le parc immobilier se trouve sur la bonne voie. Des concepts d'habitation intelligents et une densification successive vers l'intérieur ont permis de couvrir la demande en nouveaux espaces de vie ces dernières années. Il existe en outre une marge de manœuvre supplémentaire. Il s'agit de montrer qu'il est possible d'avoir un habitat attrayant même dans une zone d'habitation restreinte. Si les grands investisseurs sont ici appelés à trouver de nouvelles solutions, les maîtres d'œuvre privés eux aussi ont la possibilité d'optimiser l'efficacité (énergétique) du terrain en réalisant des extensions ou des appartements indépendants dans leurs maisons individuelles.

« Les prescriptions énergétiques doivent laisser de la place à des solutions innovantes si nous voulons aller de l'avant en matière de bâtiments. »

Joachim Eder,
Conseiller aux États PLR



Financement public de la mobilité électrique

La mobilité électrique a le vent en poupe. Mais nombreux sont ceux à trouver les avancées trop lentes. Une enquête représentative menée par comparis.ch, le comparateur sur Internet n° 1 en Suisse, montre que même un financement public de cette motorisation est désormais susceptible de rassembler une majorité. Les avis restent néanmoins partagés quant à la nature des mesures qui permettraient à la mobilité électrique de s'imposer. Evi Allemann (Présidente de l'ATE) et François Launaz (Président d'auto-suisse) nous font part de leur point de vue sur la question.



Evi Allemann,
Présidente de l'ATE

« *Le moteur à combustion a fait son temps. Mais les voitures électriques ne résoudront pas les problèmes environnementaux à elles seules.* »

Evi Allemann. L'avenir du moteur à combustion s'est obscurci. Le secteur de l'automobile a eu l'obligation légale de réduire massivement les émissions de CO₂, les oxydes d'azote et les poussières fines. Ces derniers mois, le grand public a dû constater avec surprise que le respect des normes s'était fait au prix d'agissements frauduleux. Les constructeurs automobiles font face à deux défis très coûteux : engager des sommes considérables dans les dispositifs d'épuration des gaz d'échappement tout en faisant baisser la consommation, s'ils veulent éviter de lourdes amendes sur les émissions CO₂. Tous deux affaiblissent le modèle commercial du moteur à combustion. Il y va donc de la survie du secteur automobile d'investir dans des motorisations nouvelles.

Le moteur diesel est en mauvaise posture. Les constructeurs sont contraints d'expliquer pour-

quoi leurs modèles régulent le système d'épuration des gaz d'échappement voire le désactivent. Et contrairement à ce qui est avancé, notamment par les marques allemandes, il ne fait aucun doute que ces mesures ne servent pas à protéger le moteur. Mais l'usine chimique censée être montée sur chaque véhicule pour le traitement des gaz d'échappement renchérit les modèles et menace la rentabilité. La voiture électrique peut-elle aider l'industrie à sortir de l'ornière ?

Les voitures électriques présentent un degré d'efficacité plus élevé, ne font pas de bruit à basse vitesse et ne produisent pas d'émissions polluantes localement. Le défi écologique réside dans la production : divers polluants doivent être retenus de manière fiable à la fabrication. De plus, l'utilisation cumulée des matières premières pour les véhicules électriques dépasse de 35 % à 50 % celle des modèles à combustion. Sans oublier

François Launaz. Peu le savent, mais les voitures électriques bénéficient aujourd'hui déjà de subventions en Suisse. La Confédération n'exige pas l'impôt sur les véhicules automobiles de 4 % de la valeur importée – du moins pour l'instant. On peut saluer cette mesure comme un léger frein sur les prix. Et tant que la part de marché des véhicules électriques se situe à un peu plus d'1 % (1,3 % au 1^{er} semestre 2017), la perte fiscale reste supportable. Toutes les mesures financières allant au-delà sont à considérer avec circonspection car elles créent des incitations négatives – qui sont souvent un pétard mouillé, tout au plus.

Un exemple parfaitement illustré par la situation qui existe plus au nord, chez notre voisin allemand. Depuis mi-2016, la République fédérale subventionne l'acquisition d'une voiture tout-électrique avec une prime d'achat de 4000 euros, celle d'un véhicule hybride rechargeable à hauteur de 3000 euros. L'État et le constructeur, ou l'importateur, se partagent les subventions. Les objectifs formulés tablaient sur la mise en circulation de 300 000 véhicules électriques neufs sur une période de trois ans.

Pas plus tard qu'après la première année, l'échec du dispositif était flagrant. Depuis le lan-

« *Plutôt que de miser sur des primes d'achat, la politique devrait se concentrer sur la mise en place de l'infrastructure de recharge.* »

François Launaz,
Président auto-suisse



cement de ce programme lourd de plusieurs milliards, seules 23024 demandes de subvention ont été déposées – soit moins de 10 % des objectifs en un tiers du temps. Le gouvernement fédéral a déjà enterré sans grande pompe la belle illusion de voir rouler un million de véhicules électriques sur les routes allemandes d'ici 2020. Rien à opposer à des objectifs ambitieux, s'ils sont réalisables – ce qui n'a jamais été le cas de celui-ci.

L'une des raisons principales pour laquelle de nombreux automobilistes continuent à se tourner vers un modèle classique à combustion est que le réseau public de recharge est insuffisant. J'ai pu en faire le constat éloquent lors de la participation d'auto-suisse au Wavetrophy, le plus grand rallye de véhicules électriques du

qu'il est difficile de parvenir à une réduction notable des émissions de CO₂ lors de la production d'électricité. En fonction du mix énergétique, les voitures électriques peuvent même être aujourd'hui bien plus polluantes que des modèles à combustion dotés des derniers moteurs les plus économes. Par ailleurs, l'exploitation des matières premières dans les pays d'origine a des impacts parfois considérables sur la nature. La bonne nouvelle : l'empreinte environnementale au cours du cycle de vie montre que, sur la durée totale d'utilisation, le bilan carbone de la voiture électrique est plus favorable, pour autant que l'électricité consommée provienne à 100 % de sources renouvelables.

Les voitures électriques ne résoudront pas nos problèmes de mobilité et de transport à elles seules. Un système de transports durable se caractérise par des voitures écologiques roulant sans énergies fossiles en zones rurales et par une combinaison intelligente des offres en zone urbaine – avec une infrastructure attrayante pour les vélos, des transports en commun performants et une vaste offre de véhicules partagés. Dès que la densité automobile pourra être réduite via ce mix, les professionnels pourront à nouveau arriver chez leurs clients dans des délais acceptables, sans subir les bouchons.

monde, qui s'est déroulé à travers la Suisse en juin. Impossible de se servir de ces véhicules pour des trajets dépassant le périmètre d'utilisation quotidien en comptant uniquement sur la disponibilité de l'infrastructure de recharge disponible sans connaître « l'angoisse de l'autonomie ». C'est pourtant là le seul moyen que ces véhicules se vendent.

Plutôt alors que de lancer des primes d'achat onéreuses et inutiles, il serait bienvenu que la classe politique suisse se concentre sur la mise en place de l'infrastructure de recharge. Avec son annonce de soutenir l'installation de stations de recharge rapide sur les aires de repos, le Conseil fédéral a fait un premier pas dans la bonne direction. Qui devra toutefois être suivi de beaucoup d'autres.

Fintechs: une chance pour la place financière et pour les clients

La numérisation a sonné le branle-bas de combat au sein du secteur bancaire et c'est là un sujet récurrent dans les médias. Nouveaux intervenants du secteur, les fintechs émergent sur le marché avec des solutions et des produits innovants et exercent une pression sur les acteurs historiques tels que les banques. Si, comparé au secteur traditionnel des banques, celui de la fintech est (encore) minuscule, on lui prête pourtant un potentiel considérable: la capacité de révolutionner le monde de la banque. Un développement qui pourrait se révéler être une chance, pour les clients comme pour la place financière.

Dominik Weber. Les banques semblent avoir longtemps négligé de prendre les nouveaux besoins des clients et les nouvelles technologies en considération. Une situation peut-être due au fait que la crise financière et le cadre réglementaire ont largement monopolisé les ressources des banques. Il n'en demeure pas moins que cette réaction tardive a ouvert le champ à de nouveaux acteurs, leur permettant d'entrer sur le marché et d'acquérir des clients en proposant des solutions d'un genre nouveau.

Numérisation des prestations bancaires

L'offre des fintechs couvre pratiquement la totalité de la gamme de prestations des acteurs historiques, allant des systèmes de paiement mobiles en passant par l'octroi de crédits et d'hypothèques jusqu'aux crypto-monnaies (p.ex. Bitcoin). Mais les portails d'information et de comparatifs s'appuient, eux aussi, sur des business models numériques, contribuant ainsi à la numérisation du secteur de la finance.

Les secteurs touchés par la numérisation sont avant tout ceux dans lesquels le conseil individuel ne joue qu'un rôle mineur et où la mise en place de procédures d'automatisation et de standardisation est simple. Ces conditions se rencontrent avant tout dans la banque de détail. Un secteur sur lequel la numérisation devrait véritablement déferler à moyen terme, mettant sous pression les business models et les solutions client classiques. Les clients fortunés et exigeants dont l'étendue et la variété des portefeuilles nécessitent un suivi individuel continueront à demander conseil à leur banque de prédilection. Ici, les solutions numériques viendront simplement compléter la relation traditionnelle banque-client.

«Le secteur de la fintech n'en est qu'à ses débuts mais il pourrait bien révolutionner le monde de la banque.»

Dominik Weber,
porte-parole comparis.ch



L'écoute du client, un élément central

Les banques sont bien conscientes des chances et des risques liés à la numérisation et on peut s'attendre à ce qu'elles renforcent leurs investissements dans le développement de leur offre numérique à l'avenir. Cela est d'autant plus urgent que les fintechs sont plus souples et plus dynamiques que les banques traditionnelles, pouvant mettre rapidement des solutions sur le marché. Le secteur de la fintech n'en est qu'à ses débuts, mais il pourrait bien révolutionner le monde de la banque.

Cela ne doit pas nécessairement se faire au détriment des banques mais dépendra largement de leur approche. Pour elles, les possibilités de réagir à des innovations sont diverses: p.ex. copier des solutions fintech, coopérer avec des fintechs et développer conjointement des produits et services, ou racheter des fintechs et les intégrer à la banque. Mais l'élément décisif du succès des banques sera l'expérience client.

Une question de confiance

Pour les consommateurs, les mutations du secteur bancaire sont aujourd'hui une bonne nouvelle. Il est bien connu que la concurrence stimule le marché et fait baisser les prix. Et pourtant, des barrières empêchent les consom-

mateurs d'utiliser ces nouvelles offres. La question centrale étant de savoir s'ils peuvent faire confiance aux nouveaux opérateurs et s'ils souhaitent leur «laisser» leurs données sensibles.

Un environnement approprié est crucial

Si la place financière suisse entend rester performante, les banques doivent faire évoluer leur offre en tenant compte du client et des avancées technologiques. En outre, il incombe au législateur de veiller à une concurrence équitable entre tous les acteurs de la finance. Soit, d'une part, éviter des distorsions de la concurrence telles que le soutien de certains types d'acteurs ou de certaines technologies. Et d'autre part, fixer les barrières d'entrée sur le marché pour les nouveaux acteurs, de sorte que la capacité d'innovation du marché s'en trouve renforcée.

Le régulateur doit en outre s'assurer que les règles en matière de protection des investisseurs et de lutte contre le blanchiment d'argent s'appliquent pareillement à tous – car l'innovation dans la finance ne doit pas se faire aux dépens des consommateurs. Avec la modification de la loi sur les banques, le Conseil fédéral a fait un grand pas dans la bonne direction. La pratique montrera si ce nouveau texte peut répondre aux besoins de toutes les parties.

Acteurs d'un genre nouveau dans la finance et les assurances



FinTech
Finance & Technology

Entreprises/applications offrant des prestations numériques dans le domaine bancaire



InsureTech
Insurance & Technology

Entreprises/applications offrant des solutions numériques dans le domaine des assurances



RegTech
Regulation & Technology

Entreprises/applications offrant des solutions numériques de conformité pour les banques



Approches pour un système de santé efficace

Les coûts de la santé ont doublé ces 20 dernières années. Une évolution qui s'explique en premier lieu par une croissance du volume – pour des prix plutôt constants. Afin de contenir les coûts de la santé, il convient d'aborder les causes de la croissance du volume, d'une part et d'améliorer l'efficacité de la fourniture des prestations, d'autre part. Dans ce contexte, le transfert du stationnaire vers l'ambulatoire et l'approche centrée sur le patient sont des tendances majeures.

Philip Sommer. Le système de santé suisse s'est dynamisé dès 2012 avec l'entrée en vigueur du nouveau financement des hôpitaux. Mais le but visé de l'endiguement de la croissance des coûts n'a pas été atteint: la croissance annuelle des coûts de la santé évolue quasiment au même rythme qu'avant l'instauration du nouveau financement des hôpitaux.

« Il convient d'aborder les causes de la croissance du volume dans le système de santé via des structures d'incitation adaptées. »

Philip Sommer.
Director Health PwC



La croissance du volume, LE facteur de coût

Les causes de la croissance du volume dans le système de santé suisse résident notamment dans l'évolution démographique, les innovations médico-techniques, les attentes de la société et l'induction de l'offre.

Les évolutions tant démographiques que médico-techniques sont des facteurs qui renchérissent la fourniture des prestations, car des prestations supplémentaires sont alors plus demandées ou possibles. En outre, les attentes de la société jouent également un rôle. En effet, les exigences des patients ont augmenté ces dernières années. Une tendance qui s'observe tant dans le recours supplémentaire à des processus déjà établis que dans l'exigence d'employer les moyens de traitement les plus modernes (et en partie très chers). Comme piste de solution, on pourrait examiner le catalogue de prestations de l'assurance de base, fixer une participation aux coûts plus élevée ou prélever des frais supplémentaires pour les urgences de nature anodine.

Quant aux causes de l'induction de l'offre (à savoir la création d'une demande, par les hôpitaux, en vue d'augmenter la fréquentation), il serait possible de s'y attaquer directement en supprimant les incitations correspondantes. Une première approche pourrait être d'introduire des tarifs dégressifs, c'est-à-dire appliquer un abattement dans le décompte dès que le volume dépasse un certain seuil. Il convient en outre de favoriser des processus de consolidation sur le marché. En s'accordant sur l'offre entre hôpitaux géographiquement voisins, il serait possible d'assainir des structures et de réduire des prestations de mise à disposition onéreuses.

Exploiter le potentiel d'un transfert du stationnaire à l'ambulatoire

En exploitant systématiquement le potentiel de la primauté de l'ambulatoire, on obtient un volume d'économies notable allant jusqu'à 1 milliard de francs par an. Cependant, la mise en œuvre se heurte actuellement aux différences de tarification et de financement des prestations ambula-

toires et stationnaires. En effet, les hôpitaux obtiennent des tarifs nettement inférieurs et aucune rémunération de la part de l'assurance complémentaire pour les interventions ambulatoires. Il est souhaitable de lever la distinction entre ambulatoire et stationnaire concernant les systèmes de tarification et le financement afin de créer les incitations correctes. L'introduction de forfaits par groupes de cas en fonction du diagnostic (DRG) sans nuitée (Zero-Night-DRG) pourrait être une solution.

Pour conclure, on constate que l'approche des causes de la croissance du volume doit se faire de manière directe. Seule une approche à long terme de tous les acteurs de la santé permettra l'unanimité des solutions globales, sans quoi il ne serait pas possible de faire évoluer un système de santé pour qu'il devienne centré sur les patients, de haute qualité et abordable.

Cet article a été rédigé avec l'aimable collaboration de PD Dr. med. Christina Heilmaier.

~ 100

Selon les Services du Parlement, on a compté environ cent interventions parlementaires en rapport avec la numérisation, pour cette seule année.

COMPARIPEDIA

Blockchain – le fondement des crypto-monnaies

L'arrivée de la crypto-monnaie numérique Bitcoin il y a environ huit ans a donné au monde une technologie révolutionnaire: la blockchain (chaîne de blocs). Elle est le fondement technique de toutes les crypto-monnaies et la possibilité d'effectuer des transactions d'argent sans banque de données centrale. Cette technologie ressemble à un registre numérique qui enregistre des transactions entre ses utilisateurs. Afin d'en garantir la sécurité, une transaction est confirmée par toutes les personnes concernées et transmise de manière cryptée. Puis, toutes les informations prennent la forme d'une chaîne de blocs, sont enregistrées de manière inaltérable et converties en un code informatique – la transaction principale est achevée. La blockchain ne peut donc plus être manipulée à posteriori. Elle est, de plus, réputée très transparente, chaque détail d'une transaction étant relevé et accessible à tous les utilisateurs.

IMPRESSUM

Éditeur: comparis.ch,
Birmensdorferstrasse 108,
8003 Zürich

Conception: comparis.ch

Impression: Linkgroup AG, Zürich

Réactions: redaktion@comparis.ch

www.comparis.ch/voix-des-consommateurs